

Ordre du jour
Conseil municipal du 6 juin 2022 à 19h



1. **Présences**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal du 2 mai 2022**
4. **1^{ère} période de questions**
5. **Rapport des comités et autres informations**

Correspondance - Lecture et consignation de la correspondance

- ✓ Lettre du MAMH concernant le partage de la TVQ
- ✓ Lettre de l'Association des résidents des Trois-Lacs
- ✓ Retour de la résolution au conseil d'administration de GESTERRA
- ✓ Remerciement FQM- Adhésion

6. Administration générale et finances

- 6.1 Autorisation d'achat logiciel commun avec la MRC d'Arthabaska pour l'émission des permis
- 6.2 Autorisation des vacances de la directrice générale
- 6.3 Surcharge de carburant demandée par les entrepreneurs

7. Aménagement et Développement

- 7.1 Règlement numéro 2022-213 modifiant le règlement de construction numéro 2008-103 concernant l'utilisation de pieux comme fondation pour un bâtiment principal

8. Environnement

- 8.1 Acceptation des règles de fonctionnement jardins communautaires

9. Voirie et chemins d'hiver

- 9.1 Acceptation du contrat gré-à-gré de la mise-à-jour du plan d'intervention
- 9.2 Octroie de la mise-à-niveau pour l'économie énergétique des bâtiments municipaux (Garage et entrepôt abrasif)

10. Loisir, culture et famille

- 10.2 Autorisation vente de garage conjointe et gratuite sur le territoire de la municipalité
- 10.3 Dépôt de projet au Fonds des régions et ruralité (FRR) – Pour une municipalité communicatrice
- 10.4 MOTO aventure Bois-Francs 2022

11. Matières résiduelles

12. Schéma de couverture de risques

13. Dépenses et engagements de crédits

- 13.1 Acceptation des dépenses

14. Affaires nouvelles (aucun point)

15. 2^e période de questions

16. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire le **lundi 4 juillet 2022 à 19 h**
L'atelier de travail se tiendra le lundi 25 juillet 2022 à 19 h